



Le CHSCT

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 26 mars 2007

Dans quel type d'entreprise existe t-il ?

Réponse :

Le CHSCT existe dans les entreprises de plus de 50 salariés, mais, concernant la protection contre le tabagisme, les délégués du personnel remplacent le CHSCT dans les entreprises de moins de 50 salariés.